

LE CRÉDIT VIRAGE :

UN CRÉDIT PAS COMME LES AUTRES

Près de **5 millions de personnes** qui ne répondent plus aux critères de rentabilité des banques en France, sont exclues de leurs droits bancaires et ne peuvent plus obtenir de crédit pour faire face aux dépenses indispensables pour améliorer leurs conditions de vie. C'est pourquoi, en appui de la loi sur la cohésion sociale, la **Chambre Régionale du Surendettement Social «CRESUS» Nord-Pas-de-Calais**, forte de son expérience d'accompagnement auprès des personnes en difficultés financières et la **Municipalité de Lannoy** ont souhaité initier et accompagner une expérimentation sur la Métropole Lilloise pour proposer un **micro-crédit social** à toutes les personnes, qui de par leur situation sociale ne peuvent obtenir de crédit.

En partenariat avec le **Crédit Municipal de Roubaix**, banque locale et sociale de proximité, soucieuse d'une pratique bancaire éthique, ces crédits qui peuvent aller

de **500 à 1500€** pourront être accordés pour réaliser un projet en lien avec son emploi, réduire ses consommations d'énergie, faciliter l'accès à un logement, ... Ce crédit ne

se substitue pas aux aides sociales existantes et pourra être remboursé durant une période de **12, 18 ou 24 mois**.

LES PROJETS FINANÇABLES

L'objectif du dispositif pilote vise expressément soit :

- 1- L'amélioration ou la rénovation du cadre de vie notamment en lien avec les opérations pour l'amélioration de l'habitat initiées par les Collectivités Territoriales.
- 2- Le ré étalement d'une dette de première nécessité lié à un accident de la vie et au constat que la situation a été stabilisée.
- 3- L'investissement permettant d'escompter des revenus supplémentaires ou l'accès à un emploi ou un projet de développement personnel nécessitant la mobilité.

TYPOLOGIE DU PUBLIC VISÉ

Le dispositif vise une population écartée du crédit bancaire classique notamment par le fait de revenus insuffisants ou précaires et d'apporter un véritable coup de pouce à un projet social bien défini. Le public devra résider dans la commune pour pouvoir bénéficier de ce dispositif expérimental.

La mise en place du dispositif sera effective dès **janvier 2007**.

Pour faire étudier votre demande veuillez contacter la Mairie :

42 rue de Tournai - B.P. 70053 - 59390 LANNOY

Tél. 03 20 75 27 30 - Fax : 03 20 66 05 37

Email : mairie@ville-lannoy.fr

Réunions d'Informations CRESUS

51 rue Inkermann à Roubaix

Septembre 2007 : Mardi 4, 11, 18 et Jeudi 27 à 10h.

Pour toute inscription à une réunion téléphoner au **03 20 68 45 50**
(lundi, mardi, jeudi ou vendredi de 9h à 12h)